



## COMMUNE DE FREISSINIÈRES EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2024 DÉLIBÉRATION N° 2024-90

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 2

Pour : 8

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq novembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 18 novembre 2024, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

**Présents** : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - SEGOND Éric.

**Absents** : BOISSET Philippe - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent - MESTRE Françoise

**Pouvoir** : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - MESTRE Françoise à BOISSET André

**Secrétaire de séance** : BOISSET André

**Objet** : MODIFICATION DU REGLEMENT DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

- **Vu** la délibération 2023-72 du 09 octobre 2023 portant validation du règlement du service de l'eau potable,
- **Vu** la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée,
- **Vu** le règlement européen 2016/679 du 26 avril 2016 concernant la protection des données personnelles,

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre à jour le règlement du service de l'eau potable en y intégrant un article « protection des données personnelles »

Envoyé en préfecture le 26/11/2024

Reçu en préfecture le 26/11/2024

Publié le

ID : 005-210500583-20241125-202490-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Approuve la modification du règlement du service de l'eau potable.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

*Pour Extrait Conforme*  
*Le Maire*  
**Cyrille DRUJON D'ASTROS**



Pour le Maire et par délégation  
Monsieur Eric SEGOND  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire.